

FONGICIDE DISARM^{MC} 480 SC

POUR LA SUPPRESSION DE MALADIES DANS LE GAZON

SUSPENSION

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF : fluoxastrobine 480 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0193 %, du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00113 % et du 2-méthyl-4-isothiazoin-3-one à raison de 0,00037 %, à titre d'agents de conservation

N° D'HOMOLOGATION 30811 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT D'UTILISER

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

CONTENU NET : 250 mL à 750 L

Renseignements sur le produit : 1-800-438-6071

UPL AgroSolutions Canada Inc.

PO Box 12219

Research Triangle Park, NC 27709

POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE (déversement, fuite, incendie, exposition ou accident), appeler CHEMTREC au 1 800 424-9300

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

MISES EN GARDE

Sensibilisant cutané potentiel. Le contact prolongé ou fréquent avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Les applicateurs et autres manipulateurs doivent porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussures avec des chaussettes, ainsi que des gants résistant aux produits chimiques, faits d'un matériau imperméable comme le caoutchouc nitrile, le caoutchouc butyle, le néoprène et/ou avec une barrière protectrice. Ce ne sont là que quelques-uns des matériaux utilisés pour les gants capables de résister à ce produit.

Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été imbibés ou fortement contaminés par le produit concentré. Ne pas les réutiliser. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement. À défaut de directives précises pour le matériel lavable, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Laver et ranger les vêtements séparément de l'autre linge à laver.

Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Si le pesticide pénètre à l'intérieur des vêtements, retirer ces derniers immédiatement. Bien se laver et remettre des vêtements propres. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que possible, bien se laver et remettre des vêtements propres.

Ne pas entrer ni permettre à des personnes d'entrer dans les zones où le gazon a été traité jusqu'à ce que les résidus soient secs.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les

lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce pesticide est toxique pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées à la section MODE D'EMPLOI. La fluoxastrobine est persistante et peut laisser des résidus jusqu'à la saison suivante. Il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant de la fluoxastrobine aux endroits où ce produit a été appliqué la saison précédente.

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer dans les sites caractérisés par une pente modérée à prononcée, un sol compacté ou de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque des averses abondantes sont prévues.

La contamination des zones aquatiques par suite d'un ruissellement peut être réduite en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

Toxique pour certains insectes utiles. Minimiser le risque de dérive afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats voisins du site traité, tels que les haies et les terrains boisés.

Ne pas appliquer directement sur des eaux de surface ou des zones intertidales se situant sous la ligne moyenne des hautes eaux, ou sur d'autres zones sensibles pouvant être exposées à la dérive de pulvérisation. Ne pas contaminer l'eau au moment de l'élimination des eaux de lavage ou de rinçage de l'équipement.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

ENTREPOSAGE DU PESTICIDE : Entreposer dans un endroit frais, sec, de façon à prévenir la contamination croisée avec d'autres pesticides et engrais et avec la nourriture de consommation humaine ou animale. Entreposer dans le contenant d'origine et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit verrouillé. Le Fongicide DISARM 480 SC ne craint pas le gel.

NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS : Respecter les mesures de sécurité indiquées pour la manipulation de ce produit. Sur un plancher ou une surface dure, laver la surface ou le plancher avec un détergent et de l'eau, puis rincer. Sur le sol, ramasser la terre contaminée avec le produit.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au

2024-1378
2024-06-04

mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE (déversement, fuite, incendie, exposition ou accident), appeler CHEMTREC au 1 800 424-9300

UPL, le logo d'UPL et DISARM sont des marques déposées d'une société du groupe UPL Corporation Limited.

©2021 Société du groupe UPL Corporation Limited.

FONGICIDE DISARM^{MC} 480 SC

POUR LA SUPPRESSION DE MALADIES DANS LE GAZON

SUSPENSION

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF : fluoxastrobine.....480 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0193 %, du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00113 % et du 2-méthyl-4-isothiazoin-3-one à raison de 0,00037 %, à titre d'agents de conservation

N° D'HOMOLOGATION 30811 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET CET LIVRET AVANT D'UTILISER

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

Renseignements sur le produit : 1-800-438-6071

**UPL AgroSolutions Canada Inc.
630 Freedom Business Center, Suite 402
King of Prussia, PA 19406**

**POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE
(déversement, fuite, incendie,
exposition ou accident), appeler CHEMTREC au
1 800 424-9300**

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

MISES EN GARDE

Sensibilisant cutané potentiel. Le contact prolongé ou fréquent avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Les applicateurs et autres manipulateurs doivent porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussures avec des chaussettes, ainsi que des gants résistant aux produits chimiques, faits d'un matériau imperméable comme le caoutchouc nitrile, le caoutchouc butyle, le néoprène et/ou avec une barrière protectrice. Ce ne sont là que quelques-uns des matériaux utilisés pour les gants capables de résister à ce produit.

Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été imbibés ou fortement contaminés par le produit concentré. Ne pas les réutiliser. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement. À défaut de directives précises pour le matériel lavable, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Laver et ranger les vêtements séparément de l'autre linge à laver.

Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Si le pesticide pénètre à l'intérieur des vêtements, retirer ces derniers immédiatement. Bien se laver et remettre des vêtements propres. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que possible, bien se laver et remettre des vêtements propres.

Ne pas entrer ni permettre à des personnes d'entrer dans les zones où le gazon a été traité jusqu'à ce que les résidus soient secs.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer

doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce pesticide est toxique pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées à la section MODE D'EMPLOI. La fluoxastrobine est persistante et peut laisser des résidus jusqu'à la saison suivante. Il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant de la fluoxastrobine aux endroits où ce produit a été appliqué la saison précédente.

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer dans les sites caractérisés par une pente modérée à prononcée, un sol compacté ou de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque des averses abondantes sont prévues.

La contamination des zones aquatiques par suite d'un ruissellement peut être réduite en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

Toxique pour certains insectes utiles. Minimiser le risque de dérive afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats voisins du site traité, tels que les haies et les terrains boisés.

Ne pas appliquer directement sur des eaux de surface ou des zones intertidales se situant sous la ligne moyenne des hautes eaux, ou sur d'autres zones sensibles pouvant être exposées à la dérive de pulvérisation. Ne pas contaminer l'eau au moment de l'élimination des eaux de lavage ou de rinçage de l'équipement.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

ENTREPOSAGE DU PESTICIDE : Entreposer dans un endroit frais, sec, de façon à prévenir la contamination croisée avec d'autres pesticides et engrais et avec la nourriture de consommation humaine ou animale. Entreposer dans le contenant d'origine et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit verrouillé. Le Fongicide DISARM 480 SC ne craint pas le gel.

NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS : Respecter les mesures de sécurité indiquées pour la manipulation de ce produit. Sur un plancher ou une surface dure, laver la surface ou le plancher avec un détergent et de l'eau, puis rincer. Sur le sol, ramasser la terre contaminée avec le produit.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE (déversement, fuite, incendie, exposition ou accident), appeler CHEMTREC au 1 800 424-9300

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fongicide DISARM 480 SC est un fongicide à large spectre utilisé pour la suppression de maladies dans le gazon. Le Fongicide DISARM 480 SC agit en interférant dans la respiration des champignons phytopathogènes, et est un puissant inhibiteur de la germination des spores et de la croissance mycélienne.

DANS CERTAINES CONDITIONS PROPICES À DES PÉRIODES D'INFECTION PROLONGÉES, D'AUTRES APPLICATIONS DE FONGICIDES, AU-DELÀ DU NOMBRE DÉJÀ PERMIS SUR CETTE ÉTIQUETTE, PEUVENT ÊTRE NÉCESSAIRES. UTILISER ALORS UN FONGICIDE FAISANT PARTIE D'UN GROUPE CARACTÉRISÉ PAR UN MODE D'ACTION DIFFÉRENT HOMOLOGUÉ POUR LA MALADIE.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, le Fongicide DISARM 480 SC, fongicide du Groupe 11. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au Fongicide DISARM 480 SC et à d'autres fongicides du Groupe 11. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Fongicide DISARM 480 SC ou les fongicides du même groupe 11 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Pour la suppression de la brûlure pythienne et de l'anthracnose, ne pas faire plus de 1 application du fongicide DISARM 480 SC avant de faire une rotation avec un fongicide ayant un mode d'action différent et homologué pour supprimer les mêmes maladies ou agents pathogènes. Pour la suppression des maladies autres que la brûlure pythienne et de l'anthracnose, ne pas faire plus de 2 applications consécutives avant de faire une

rotation avec un fongicide ayant un mode d'action différent et homologué pour supprimer les mêmes maladies ou agents pathogènes.

- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à UPL AgroSolutions Canada Inc, au 1-800-438-6071

DIRECTIVES D'APPLICATION

Pulvérisateurs à rampe

Une couverture complète est nécessaire pour procurer une suppression efficace des maladies. Des applications effectuées avec un volume d'eau permettant d'obtenir une couverture uniforme et complète donneront généralement lieu à une suppression optimale des maladies.

Équiper les pulvérisateurs de buses qui procurent une application précise et uniforme. Veiller à ce que les buses soient du même calibre et soient espacées à distance égale tout le long de la rampe. Calibrer le pulvérisateur avant de l'utiliser. Utiliser une pompe capable : (1) de maintenir une pression minimale de 240 kPa aux buses et (2) de fournir une agitation suffisante dans le réservoir de façon à garder la solution en suspension (demande une recirculation de 10 % du volume du réservoir à la minute). Utiliser des agitateurs à jets ou un tube de barbotage pour obtenir une agitation vigoureuse. Utiliser des tamis pour protéger la pompe et empêcher l'obstruction des buses. Les tamis disposés du côté aspiration de la pompe doivent être de 16 mailles ou moins. Ne pas mettre de tamis dans la conduite de recirculation. Utiliser des tamis de 50 mailles au niveau des buses. Vérifier les recommandations du fabricant de buses. Pour obtenir des renseignements sur l'équipement de pulvérisation et sur le calibrage, consulter le fabricant du pulvérisateur et/ou suivre les recommandations provinciales. Pour obtenir des directives précises et des calendriers de pulvérisation selon la région, suivre les recommandations provinciales courantes.

Directives de mélange

Ne préparer que la quantité de bouillie de pulvérisation nécessaire pour l'application immédiate. Nettoyer l'équipement de pulvérisation à fond avant d'utiliser ce produit. L'agitation est nécessaire pour obtenir une dispersion appropriée du produit. Maintenir une agitation

maximale pendant toute la durée de la pulvérisation. Ne pas laisser reposer la solution de pulvérisation dans le réservoir jusqu'au lendemain. Rincer à fond l'équipement de pulvérisation après chaque utilisation et appliquer les eaux de rinçage dans une zone précédemment traitée.

Verser la moitié de la quantité d'eau requise dans le réservoir. Mettre l'agitateur en marche et ajouter le Fongicide DISARM 480 SC dans le réservoir. Poursuivre l'agitation tout en versant le reste d'eau. Commencer l'application de la bouillie une fois que le Fongicide DISARM 480 SC est complètement et uniformément dispersé dans l'eau. Maintenir l'agitation jusqu'à ce que toute la bouillie soit appliquée.

ZONES SENSIBLES

Appliquer uniquement ce pesticide lorsque le risque de dérive vers des zones sensibles adjacentes (p. ex., zones résidentielles, plans d'eau, habitat reconnu pour ses espèces menacées ou en voie de disparition, cultures non ciblées) est minime (p. ex., lorsque le vent souffle dans la direction opposée à celle des zones sensibles).

C'est le préposé à l'application qui doit veiller à éviter la dérive de pulvérisation. C'est l'interaction des nombreux facteurs ayant trait à l'équipement et à la température qui détermine le potentiel de dérive de pulvérisation. Le préposé à l'application et le producteur ont la responsabilité de considérer tous ces facteurs lorsqu'ils prennent des décisions.

INFORMATION CONCERNANT LA TAILLE DES GOUTTELETTES

La façon la plus efficace de réduire le potentiel de dérive est d'appliquer de grosses gouttelettes. La stratégie optimale de gestion de la dérive est d'appliquer les plus grosses gouttelettes nécessaires qui assurent une couverture et un rendement suffisants. L'application de gouttelettes plus grosses permet de réduire le potentiel de dérive, mais elle n'empêche pas la dérive lorsque les applications sont faites incorrectement ou dans des conditions environnementales défavorables (voir les sections *Vent*, *Température et humidité*, et *Inversions de température* ci-après).

CONTRÔLE DE LA TAILLE DES GOUTTELETTES DE PULVÉRISATION

- Volume - Utiliser des buses à débit élevé pour appliquer le volume de pulvérisation le plus élevé pratique. En général, les buses à débit supérieur produisent des gouttelettes plus grosses.
- Pression - Ne pas dépasser les pressions recommandées par le fabricant de buses. Pour de nombreux types de buses, une pression moins élevée produit des gouttelettes plus grosses. Lorsqu'il faut produire un débit supérieur, utiliser des buses à débit supérieur plutôt que d'augmenter la pression.
- Nombre de buses - Utiliser le minimum de buses nécessaires pour assurer une couverture uniforme.
- Orientation des buses - le fait d'orienter les buses de manière à diriger la pulvérisation parallèlement au courant d'air, produit de plus grosses gouttelettes que dans le cas des autres orientations et constitue la pratique recommandée. La déviation prononcée par rapport à l'horizontale réduit la taille des gouttelettes et augmente donc le potentiel de dérive.

- Type de buse - Utiliser un type de buse conçu pour l'application voulue. Pour la plupart des types de buse, les angles de pulvérisation plus étroits produisent des gouttelettes plus grosses. Envisager l'utilisation de buses à faible dérive. Les buses à jet plein orientées vers l'arrière produisent les plus grosses gouttelettes et la plus faible dérive.

Application à l'aide d'un pulvérisateur à rampe : **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe d'aspersion doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Comme ce produit n'est pas homologué pour la suppression des insectes dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour supprimer les insectes aquatiques.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques par suite du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Zones tampons :

L'aménagement d'une zone tampon **N'EST PAS** requise si on utilise l'une ou l'autre des méthodes suivantes : application par pulvérisateur manuel ou à dos, application localisée.

Il est nécessaire que les zones tampons indiquées dans le tableau suivant séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats d'eau douce sensibles (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marécages, cours d'eau, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons requises (en mètres) pour la protection :			
		D'habitats dulcicoles d'une profondeur de :		D'habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :	
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m
Pulvérisateur à rampe	Gazon	1	1	10	5

Lorsqu'un mélange en cuve est utilisé, consulter les étiquettes des produits d'association, respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) parmi tous les produits utilisés dans le mélange en cuve et utiliser la catégorie de pulvérisation à plus grosses gouttelettes (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits du mélange en cuve.

GAZON

S'utilise pour la suppression des maladies dans le gazon de gazonnières, terrains de golf, pelouses et aménagements paysagers autour d'immeubles résidentiels, institutionnels, publics, commerciaux et industriels, parcs, terrains de jeux et terrains de sports.

Garder les enfants et les animaux en dehors de la zone traitée jusqu'à ce que le produit pulvérisé ait séché.

DANS CERTAINES CONDITIONS PROPICES À DES PÉRIODES D'INFECTION PROLONGÉES, D'AUTRES APPLICATIONS DE FONGICIDES, AU-DELÀ DU NOMBRE DÉJÀ PERMIS SUR CETTE ÉTIQUETTE, PEUVENT ÊTRE NÉCESSAIRES. UTILISER ALORS UN FONGICIDE FAISANT PARTIE D'UN GROUPE CARACTÉRISÉ PAR UN MODE D'ACTION DIFFÉRENT HOMOLOGUÉ POUR LA MALADIE.

DIRECTIVES D'APPLICATION

Pulvérisateurs terrestres à la volée

Une couverture complète est nécessaire pour procurer une suppression efficace des maladies. Des applications effectuées avec un volume d'eau permettant d'obtenir une couverture uniforme et complète donneront généralement lieu à une suppression optimale des maladies. Pour l'équipement d'application terrestre, on recommande 4 à 16 litres d'eau/100 m².

Équiper les pulvérisateurs de buses qui procurent une application précise et uniforme. Veiller à ce que les buses soient du même calibre et soient espacées à distance égale tout le long de la rampe. Calibrer le pulvérisateur avant de l'utiliser. Utiliser une pompe capable : (1) de maintenir une pression minimale de 240 kPa aux buses et (2) de fournir une agitation suffisante dans le réservoir de façon à garder la solution en suspension (demande une recirculation de 10 % du volume du réservoir à la minute). Utiliser des agitateurs à jets ou un tube de barbotage pour obtenir une agitation vigoureuse. Utiliser des tamis pour protéger la pompe et empêcher l'obstruction des buses. Les tamis disposés du côté aspiration de la pompe doivent être de 16 mailles ou moins. Ne pas mettre de tamis dans la conduite de recirculation. Utiliser des tamis de 50 mailles au niveau des buses. Vérifier les recommandations du fabricant de buses. Pour obtenir des renseignements sur l'équipement de pulvérisation et sur le calibrage, consulter le fabricant du pulvérisateur et/ou suivre les recommandations provinciales. Pour obtenir des directives précises et des calendriers de pulvérisation selon la région, suivre les recommandations provinciales courantes.

PRÉPARATION DE LA BOUILLIE DE PULVÉRISATION

Enlever les dépôts de calcaire, les résidus de pesticide ou tout autre corps étranger du réservoir et du système d'injection. Rincer à l'eau propre.

NOTE : Une fois terminé le traitement avec le Fongicide DISARM 480 SC, il faut éviter d'irriguer les champs traités pendant 24 heures afin de prévenir le lessivage du pesticide.

MODE D'EMPLOI POUR LE GAZON

Le Fongicide DISARM 480 SC permet la suppression des maladies dans le gazon. Le Fongicide DISARM 480 SC doit être utilisé de concert avec des pratiques culturales

favorables à un gazon vigoureux et en santé. Ces pratiques englobent la gestion des nutriments, la gestion du chaume, la gestion de l'eau ainsi que l'utilisation judicieuse d'autres fongicides et pratiques culturales.

Échelles de doses : Utiliser l'intervalle d'application le plus court indiqué et/ou la dose la plus élevée indiquée lorsque les conditions favorisent un degré d'infection élevé.

DIRECTIVES D'APPLICATION SUR LE GAZON

Maladie supprimée	Dose d'emploi (mL de produit par 100 m ²)	Intervalle appr. (jours)	Observations
Anthraxnose foliaire (<i>Colletotrichum cereale</i>)	5,8 à 11,5	14 à 28	Faire un traitement préventif. Débuter les épandages lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Si le degré d'infection est élevé, mélanger en cuve avec le fongicide Banner 130 EC ou le fongicide en pâte fluide Daconil 2787 aux taux indiqués sur l'étiquette.
Anthraxnose basale (<i>Colletotrichum cereale</i>)	11,5	14 à 21	Faire un traitement préventif. Débuter les épandages lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Mélanger en cuve avec le fongicide Banner 130 EC ou le fongicide en pâte fluide Daconil 2787 aux taux indiqués sur l'étiquette.
Brûlure en plaques (<i>Sclerotinia homoeocarpa</i>)	5,00 à 11,5	14 à 21	Le Fongicide DISARM 480 SC permet la suppression d'une infection légère à modérée de la brûlure en plaques. Lorsque le degré d'infection est élevé, utiliser un fongicide du groupe 3 (IDM) homologué pour la suppression de la brûlure en plaques, dans un mélange en cuve ou en alternance avec des applications de Fongicide DISARM 480 SC.
Moisissure nivéale rose	11,5	s.o.	Faire un épandage avant que la

(<i>Microdochium nivale</i>)			neige ne recouvre le sol de façon permanente et avant que le gazon ne soit en dormance. Mélanger en cuve avec le fongicide Banner 130 EC ou le fongicide en pâte fluide DICONIL 2787 aux doses indiquées sur les étiquettes, afin d'accroître l'efficacité contre la moisissure nivéale grise causée par le <i>Typhula ishikariensis</i> .
Moisissure nivéale grise (<i>Typhula incarnata</i>)	11,5	s.o.	
Plaque estivale (<i>Magnaporthe poae</i>)	5,8 à 11,5	14 à 28	Débuter les épandages au printemps lorsque la température du sol à 5 cm de profondeur atteint 15,5 à 18°C, ou tel que prescrit par les spécialistes du gazon de la région.
Piétin-échaudage (<i>Gaeumannomyces graminis</i>)	11,5	28	Débuter les épandages avant l'apparition de la maladie et continuer tant que les conditions favorisent le développement de la maladie. Faire jusqu'à deux épandages au printemps et/ou à l'automne. Maximum de 3 applications par saison.
Brûlure foliaire pythienne (<i>Pythium aphanidermatum</i>)	11,5	7 à 14	Faire un traitement préventif. Débuter les épandages lorsque les conditions favorisent l'infection, avant l'apparition des symptômes de la maladie. Lorsque les conditions favorables à la maladie se prolongent, appliquer à intervalles de 14 jours. Maximum de 3 applications par année.
Plaques causées par <i>Waitea circinata</i> (<i>Waitea circinata</i> var. <i>circinata</i>)	5,8 à 11,5	14 à 21	Faire un traitement préventif. Débuter les épandages lorsque les conditions favorisent l'infection, avant l'apparition des symptômes de la maladie. Utiliser la dose la plus élevée lorsque le degré d'infection est élevé.
Fonte helminthosporienne et tache foliaire (<i>Bipolaris sorokiniana</i> ,	5,8 à 11,5	14 à 21	Appliquer lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Un traitement

<i>Drechslera poae</i>)			préventif devrait être effectué. Le taux d'application le plus élevé devrait être utilisé pour les épandages curatifs, lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie.
Plaque brune (<i>Rhizoctonia solani</i>)	5,8 à 11,5	14 à 28	Appliquer lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie.

Pour la suppression de la brûlure pythienne et de l'antracnose, ne pas faire plus de 1 application du fongicide DISARM 480 SC avant de faire une rotation avec un fongicide ayant un mode d'action différent et homologué pour supprimer les mêmes maladies ou agents pathogènes. Pour la suppression des maladies autres que la brûlure pythienne et de l'antracnose, ne pas faire plus de 2 applications consécutives avant de faire une rotation avec un fongicide ayant un mode d'action différent et homologué pour supprimer les mêmes maladies ou agents pathogènes.

Restrictions et autres données :

- Ne pas appliquer plus de 40 mL/100m² de Fongicide DISARM 480 SC, par année, ou plus de 11,5 mL/100 m² par application.
- Faire un maximum de 4 applications par saison.
- Non destiné à l'usage résidentiel. Ne peut être appliqué sur une pelouse résidentielle que par un spécialiste certifié en produits antiparasitaires.
- Lorsque le degré d'infection est élevé, utiliser la dose la plus élevée ou l'intervalle le plus court, ou les deux.
- Le Fongicide DISARM 480 SC peut être mélangé en cuve avec le fongicide BANNER MAXX aux taux indiqués sur l'étiquette, afin d'élargir le spectre des maladies supprimées. Consulter l'étiquette du fongicide BANNER MAXX pour connaître le mode d'emploi, les restrictions et les mises en garde.
- Le Fongicide DISARM 480 SC peut être mélangé en cuve avec le fongicide DICONIL ULTREX aux taux indiqués sur l'étiquette, afin d'élargir le spectre des maladies supprimées. Consulter l'étiquette du fongicide DICONIL ULTREX pour connaître le mode d'emploi, les restrictions et les mises en garde.
- Le Fongicide DISARM 480 SC peut être mélangé en cuve avec le fongicide dispersable ROVRAL GREEN GT à raison de 62 à 375 mL/100m² dans le gazon, afin d'élargir le spectre des maladies supprimées. Consulter l'étiquette du fongicide dispersable ROVRAL GREEN GT pour connaître le mode d'emploi, les restrictions et les mises en garde.
- Lorsque le Fongicide DISARM 480 SC est utilisé en association avec d'autres fongicides, toujours suivre les restrictions et les mises en garde de l'étiquette la plus restrictive.

UPL, le logo d'UPL et DISARM sont des marques déposées d'une société du groupe UPL Corporation Limited.

©2021 Société du groupe UPL Corporation Limited.